

Projets pour l'acquisition des plants d'épicerie

Le 30 novembre 1767 - Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/18

Poivre prévoit d'envoyer la corvette *le Vigilant* à Timor en février 1768.

=====

A l'Isle de France, le 30 novembre 1767

Monseigneur,

Je n'ai point perdu de vue vos ordres sur l'acquisition des plants d'épicerie pour cette Isle de France. Je vois mieux que jamais que la culture seule de ces plants pourra dans peu, dédommager l'Etat des dépenses considérables qu'il va faire pour le rétablissement de ces colonies.

La corvette du Roi *le Vigilant*, commandée par M. de Trémigon, partira en février prochain pour l'île de Timor où j'avais autrefois traité avec le gouverneur portugais de cette île pour l'acquisition d'un certain nombre de plants de gérofliers et de muscadiers. J'ai su depuis, par une lettre de ce même gouverneur, en date de 1760 que les plants désirés y avaient été mis en dépôt pour être remis à mon ordre.

Si ces plants s'y sont conservés et y ont multipliés, nous réussiront dès ce premier voyage ; si, au contraire, rien ne s'est conservé, je donne à M. Trémigon tous les renseignements nécessaires pour se les procurer.

La corvette sera de retour ici au mois de mai, et n'aura mis à son opération que le temps de l'hivernage, pendant lequel elle nous eut été tout à fait inutile. Elle nous apportera de Timor de la cire et des esclaves pour payer les frais de son voyage.

M. le Commandant m'a longtemps pressé de renvoyer en France la corvette du Roi *le Vigilant* pour porter nos paquets, mais nous n'étions pas encore en état de vous rendre compte de la vraie situation de cette colonie. Je [la] destinai pour l'opération dont j'ai l'honneur de vous parler dans cette lettre, j'ai été obligé de m'en ouvrir à M. Dumas qui a fait son possible pour dégouter M. Trémigon de ce voyage.

Malgré les contrariétés et les jalousies, je suivrai, Monseigneur, cette affaire jusqu'à son plein succès.

Je suis avec respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

Au Port Louis, Isle de France, le 30 novembre 1767

* * *